

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 5 octobre 2015, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Étaient absents :

Siège numéro 1 est vacant.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

14 Personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

2. Réponse aux questions de la dernière séance

Monsieur Jean-Pierre Chouinard réponds aux questions de la dernière séance.

3. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**
- 2. Réponses aux questions de la dernière séance.**
- 3. Adoption de l'ordre du jour.**
- 4. Adoption des procès-verbaux.**
 - 4.1 Séance ordinaire du 1 SEPT 2015.**

- 4.2 Séance extraordinaire du 17 SEPT 2015.
- 5. Présentation des comptes AU 30 SEPT 2015.
- 6. Entente supra-locaux Ville de Matane.
- 7. Rapport de la voirie.
 - 7.1 Rapport du travail de l'employé municipal septembre 2015.
 - 7.2 Postes ouverts pour employés Hiver 2015-2016.
 - 7.3 SOUMISSION Abrasif hivernal.
- 8. Rapport du service d'urbanisme.
 - 8.1 Engagement Monsieur Olivier Harrisson.
- 9. Plan de mise en œuvre pour l'an 4 et 5 du schéma incendie
- 10. Varia
 - 10.1 Rapport de la vérificatrice.
 - 10.2 Bureau de Poste Saint-Léandre.
 - 10.3 Rencontre avec Vanessa Caron MRC et autres organismes.
 - 10.4 Élection partielle 8 novembre 2015.
 - 10.5 Frais chargés aux parents 2015-2016
 - 10.6 Inspecteur municipal
- 11. Période de questions
- 12. Clôture de l'assemblée

RÉSOLUTION 1510-01

Il est proposé par madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec un ajout au point 10.6. Inspecteur Municipal et 10.7 CCU

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

4.2 Séance spécial du 17 septembre 2015

RÉSOLUTION 1510-02

Il est proposé par monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux tel que présentés.

5. **Présentation des comptes payés au 30 septembre 2015.**

RÉSOLUTION 1510-03

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque, Et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au 30 septembre au montant de **76 374.15\$** et d'en autoriser le paiement; (voir # 2015-10)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, André Marcil, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour les dépenses prévues aux résolutions de ce procès-verbal.

ANDRÉ MARCIL, Directeur général et secrétaire-trésorier

6- **Entente supra-locaux Ville de Matane**

ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES À VOCATION RÉGIONALE (SUPRALOCAUX)

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en 2002 concernant la désignation et la gestion des équipements et des infrastructures supra locaux laquelle a été renouvelé en 2006 et en 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle vient à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT les échanges en vue du renouvellement et de la conclusion d'une entente pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de l'entente prévoient les mêmes équipements, le même mode de répartition de la contribution financière des municipalités et le maintien d'un point de service de bibliothèque à Saint-René-de-Matane et Les Méchins;

CONSIDÉRANT les équipements visés par l'entente, soit le Colisée Béton Provincial, la piscine municipale, la bibliothèque Fonds Solidarité FTQ, le centre de ski Mont-Castor, le terrain de golf, l'aéroport municipal et le Phare;

CONSIDÉRANT QUE la proposition des municipalités soumises le 28 septembre 2015 à la ville de Matane n'a pas été retenue et a fait l'objet d'une contre-proposition en date du 1^{er} octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la ville de Matane, en date du 1^{er} octobre, prévoit une majoration du montant de la quote-part de 2015 de 3 % pour 2016, et par la suite de 4 % pour les années 2017 à 2019 et de 5 % pour l'année 2020;

RÉSOLUTION 1510-04

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Ghislain Lamarre et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité de **Saint-Léandre** accepte la proposition du 1^{er} octobre 2015 de la ville de Matane en lien avec le renouvellement, pour une durée de cinq (5) ans, de l'Entente relative à la gestion des équipements et infrastructures à vocation régionale (supra locaux);

QUE l'acceptation de la municipalité de **Saint-Léandre** est conditionnelle à l'acceptation par toutes les municipalités et à la mise en place d'un comité de gestion des équipements et infrastructures à vocation régionale (supra locaux);

QUE Jean-Pierre Chouinard, maire, et André Marcil, directeur général et secrétaire-trésorier, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Léandre, ladite entente.

7- RAPPORT DE LA VOIRIE

7.1 André Marcil informe l'assemblée des travaux effectués par les employés municipaux au cours du dernier mois.

7.2 Il est discuté sur les postes à pourvoir pour les employés pour l'hiver 2015-2016.

7.3 Soumission abrasif hivernal

RÉSOLUTION 1510-05

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque d'accepter la soumission la plus basse de l'entreprise Les Constructions Saint-Raymond pour l'abrasif hivernal de 600 tonnes de gravier 0-3/4 pour 2015-2016, pour un total taxes comprises de 9 906.33\$.

8- ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN BATIMENT

RÉSOLUTION 1510-06

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay et résolu à l'unanimité d'engager monsieur Olivier Harrison par l'entremise de l'entreprise OHTECH à titre d'inspecteur en bâtiment au tarif selon la soumission reçue par monsieur Olivier Harrison.

9- SCHÉMA INCENDIE

RÉSOLUTION 1510-07

Il est proposé par madame Andrée Blouin et résolu à l'unanimité d'entériner le plan de mise en œuvre pour l'an 4 et l'an 5 du schéma incendie pour la Municipalité de Saint-Léandre.

10- Varia

10.1 Rapport de la vérificatrice

André Marcil informe le conseil que la vérification n'est pas terminée pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015. Madame Françoise Pelletier doit reprendre contact avec le bureau.

10.2 Bureau de poste Saint-Léandre

André Marcil informe les citoyens et citoyennes du processus de Postes Canada et de son évolution.

10.3 Rencontre avec madame Vanessa Caron de la MRC

André Marcil donne un compte rendu de la rencontre entre madame Vanessa Caron et les organismes de Saint-Léandre en relation de son plan de développement pour les prochaines années.

10.4 Élection partiel 8 novembre 2015

André Marcil agit comme président d'élection et à nommer madame Josée Simard come secrétaire d'élection qui aura lieu le 8 novembre 2015 pour le poste de conseiller # 1. Les candidatures seront reçus jusqu'au vendredi 9 octobre à 16h30.

10.5 Frais chargés aux parents (remis à la prochaine)

10.6 Inspecteur municipal

RÉSOLUTION 1510-08

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre de mettre fin au contrat de travail de l'employé municipal monsieur Dave Caron dès le vendredi 9 octobre 2015.

Un vote de cinq contre et de un pour est nécessaire.

La résolution est rejetée.

10.7- Comité CCU (remis à la prochaine séance)

11- Période des questions

Des réponses sont données immédiatement par monsieur Jean-Pierre Chouinard sur différentes questions. Certains conseillers répondent aussi directement aux questions des citoyens.

Une question est posée sur le coût du mixage de l'abrasif hivernal 2015-2016 en rapport avec le coût de l'an dernier. La réponse viendra à la prochaine séance ordinaire.

12- Clôture de l'assemblée

Résolution 1510-09

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h55.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

André Marcil,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard
Maire